



AVIS AUX MÉDIAS

La réduction des émissions prévues grâce au mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto franchit la barre d'un milliard de tonnes

(Bonn, 9 juin 2006) Selon le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto devrait permettre de diminuer les émissions de plus d'un milliard de tonnes d'ici la fin de 2012.

Le traité historique de 1997 donne aux pays industrialisés la possibilité d'atteindre leurs objectifs en matière d'émissions en recourant à plusieurs mécanismes souples, outre la mise en oeuvre de politiques respectueuses du climat à l'échelle nationale.

« Nous venons de franchir une étape importante dans le processus de réduction des émissions » a déclaré Richard Kinley, Chef par intérim du secrétariat des changements climatiques. « Il est clair maintenant que le Protocole de Kyoto contribue sensiblement au développement durable dans les pays en développement ».

Grâce au mécanisme pour un développement propre, les pays industrialisés peuvent obtenir des crédits en finançant des projets de réduction des émissions dans les pays en développement.

Le chiffre symbolique d'un milliard de tonnes équivaut aux émissions actuellement produites chaque année par l'Espagne et le Royaume-Uni réunis.

Le secrétariat a souligné vendredi que la répartition géographique des projets était légèrement plus équilibrée.

En Afrique, 27 activités sont en préparation au titre du mécanisme pour un développement propre, dont cinq ont été enregistrées, ce qui représente une augmentation de 500 pour cent en un an.

Plus de 800 projets au total sont en préparation, parmi lesquels 210 ont été enregistrés et 58 sont en attente d'évaluation. L'année dernière, quelque 140 activités seulement avaient été enregistrées ou évaluées.



« Le mécanisme progresse très rapidement, mais la croissance est encore inégalement répartie entre les régions » a commenté Janos Pasztor, coordonnateur par intérim des mécanismes axés sur les projets au sein du secrétariat. « Les gouvernements se pencheront sans doute sur cette question, avec l'assistance du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre, lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Nairobi en novembre » a-t-il conclu.

Avis aux journalistes:

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec

M. John Hay, Directeur des communications et des médias: tél. : (+49-228) 815-1404;
mobile: (+49-172) 258-6944

M. Alexander Saier, Chargé de l'information: tél.: (+49-228) 815-1509

Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique : tél.: (+49-228) 815-1005 ou
press@unfccc.int. Voir aussi <unfccc.int>.